

N°	3	6	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil treize  Le jeudi 11 juillet 14h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 juin 2013, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i>  Étaient présents ce jour : Mme GAOUYER, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. MAQUET, M. PATIN.  Absents excusés : Mme HUREL, Mme LUCOT-AVRIL, Mme LE VERN M. DAVERGNE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. SENEAL.
- Convention de mise à disposition des locaux de l'Institution : avenant n°2	
DATE DE LA CONVOCATION :	<b>- <u>Convention de mise à disposition des locaux de l'Institution : avenant n°2</u></b>
23 mai 2013	M. BILLARD relate l'autorisation qui avait été donnée à la Présidente de l'EPTB de signer un nouvel avenant à la convention de mise à disposition des locaux (délibération n°352 du 29/03/2013). Cet avenant, signé entre la commune d'Aumale et l'Institution, a été pris suite à une mise à disposition d'une nouvelle pièce. L'avenant devant être annexé à une délibération, il est présenté ce jour en séance.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	7
Votants	7
	<i>A l'unanimité, les membres du Conseil d'administration confirment l'autorisation faite à Mme la Présidente de signer cet avenant de mise à disposition des locaux supplémentaires (cf. annexe).</i>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 18/07/2013  
Acte exécutoire le : 18/07/2013  
la Présidente de l'Institution  
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie-Françoise GAOUYER**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE - MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB - BRESLE  
3, rue Sœur Thérèse - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE - MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB - BRESLE  
3, rue Sœur Thérèse - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com

**AVENANT N° 2 A LA  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX**

...re, d'une part :

La Ville d'AUMALE, représentée par le Maire, Virginie LUCOT AVRIL, dénommée ci-après « la collectivité »,

Et d'autre part :

L'Institution Interdépartementale Seine Maritime/Somme/Oise pour la gestion et la Valorisation de la Bresle, représentée par Mme Marie-France GAOUYER, sa présidente, dénommée ci-après « l'Institution »,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Le présent avenant a pour objet la mise à disposition gratuite supplémentaire d'un local (anciennement occupé par Monsieur GOSSET) d'une surface de 7 m<sup>2</sup>.

La surface totale ainsi mise à disposition, locaux actuels compris (soit quatre bureaux, un coin cuisine, une salle d'eau, toilettes, une pièce à archives et une salle de réunion), est portée à 142.29 m<sup>2</sup>.

**Article 2 : MONTANT DES CHARGES**

Sans changement

**Article 3 : DUREE**

Sans changement

**Article 4 : CHARGES ET CONDITIONS**

Sans changement

**Article 5 : ASSURANCE**

Sans changement

**Article 6 : AVENANT**

Toute modification du contenu de la convention, de l'avenant n° 1 et de cet avenant n° 2 devra faire l'objet d'un avenant.

**Article 7 : RESILIATION**

En cas de non-respect des engagements inscrits dans le présent avenant, celui-ci pourra être résilié de plein droit après mise en demeure.

**Article 8 : APPLICATIONS**

Le présent avenant s'applique à compter de la date de signature mentionnée sur ce document.

Fait à Aumale, le ...2 mai 2013.....

Marie-Françoise GAOUYER  
Présidente de l'Institution Interdépartementale  
Seine Maritime/Somme/Oise pour la Gestion  
Et la Valorisation de la Bresle,

Virginie LUCOT AVRIL  
Conseillère Générale - Maire

INSTITUTION INTERDEPARTIMENTALE  
SEINE-MARITIME/SOMME/OISE  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
35400 BRESLE - FRANCE  
Tél : 02 35 17 11 55 - Fax : 02 35 17 11 56  
www.epib.bresle.fr

